COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION

> Les groupes U10/U11 et U12/U13 de la deuxième phase vont bientôt paraître.

> A l'issue de la première phase les équipes sont réparties en fonction des résultats obtenus de manière à mettre en place des groupes de valeur équivalente.
Ce n'est donc pas la peine de demander de changer de groupe, les alternances étant faites.

> Nous rappelons que selon l'article 4 de l'annexe 7.5 des Règlements Généraux du District, l'affectation des équipes dans les poules est du ressort de la commission foot animation et selon l'article 6-1 de l'annexe 7-5 des Règlements Généraux la commission se réserve la possibilité d'adapter les demandes des clubs en fonction des engagements et **que la détermination des groupes est insusceptible d'appel.**

> En cas de problèmes d'horaire des matchs ou terrain rencontrés en première phase, nous invitons les clubs à aviser le secrétariat du District par **mail sécurisé**.

> Les demandes de report de match doivent se faire sur footclub, avec **impérativement l'accord du club adverse et surtout une date de report de match.**

> Nous rappelons que conformément aux Règlements Généraux du District, l'envoi de mails au District, ne peux se faire que par la messagerie officielle du club et non par des dirigeants, joueurs ou éducateurs sur leur messagerie personnelle. Nous demandons donc aux Présidents des clubs de faire un rappel aux membres de leur club.

> En deuxième phase la U13 D1 est composée uniquement d'équipes 1.
4 Poules de 6 dont deux poules majeures A et B.

Article 6-1 de l'annexe 7-5 des Règlements Généraux :
Chaque équipe évoluant en U 13 D1 doit appliquer les dispositions établis par la FFF :

- Arbitrage à la touche effectué par les joueurs assistés d'un dirigeant.
- Mise en place de la pause coaching.
- Participation de tous les joueurs pour au moins 50 % du temps de jeu.
- En deuxième phase obligation de présenter au moins 11 joueurs.

Possibilité de faire figurer 3 U11 maxi.

> La première journée de championnat est prévue le samedi 4 mars 2023.

> Les 16 équipes qualifiées au challenge U13 Pitch joueront la Finale District le 4 mars 2023 à AIRE (Journée). Les clubs recevront une convocation avec le programme de cette journée.
La première journée de championnat pour ces équipes sera remise le mercredi 8 mars 2023.
Les 8 équipes qualifiées joueront la Finale Départementale le samedi 1 avril 2023 à AUDRUICQ.
L'accession en U 14 Ligue se fera en fonction du cahier des charges mis en place.

Parution du mardi 14 février 2023

En U 10 - U11 :

> Vu les nombreux incidents constatés lors de la première phase, nous préconisons également d'effectuer une pause coaching qui permet de faire baisser la pression lors de situations tendues.

> Possibilité de faire figurer au maximum 3 U9 sur une feuille de match.

> Nous rappelons également que toutes les personnes figurant sur la feuille de match doivent être qualifiées à la date du match et être présentes.

Le président de la Commission Foot Animation :
Alain DELHAYE